

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 04250
Numéro SIREN : 702 042 508
Nom ou dénomination : LEO JEGARD ET ASSOCIES - SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2019 sous le numéro de dépôt 17744

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 22-03-2019

N° DE DEPOT : 017744

N° GESTION : 1970B04250

N° SIREN : 702042508

DENOMINATION : LEO JEGARD ET ASSOCIES - SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

ADRESSE : 5 rue du Havre 75008 Paris

MILLESIME : 2018

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>30/09/2018</i>	<i>30/09/2017</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	87 809	81 612	6 197	14 664
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	93 196		93 196	258 196
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	354 783	244 566	110 217	124 534
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	316 770		316 770	316 770
Créances rattachées à des participations	32 125		32 125	
Autres titres immobilisés	1 839		1 839	1 839
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 897		9 897	9 897
ACTIF IMMOBILISE	896 420	326 178	570 242	725 900
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 209		1 209	1 174
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 665 102	68 054	1 597 047	1 758 142
Autres créances	282 454	1 267	281 187	187 125
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	16 677		16 677	16 677
(dont actions propres : 16 677)				
Disponibilités	1 003 195		1 003 195	641 565
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	32 215		32 215	43 375
ACTIF CIRCULANT	3 000 851	69 322	2 931 529	2 648 059
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 897 270	395 499	3 501 771	3 373 959

BILAN PASSIF

Rubriques.		30/09/2018	30/09/2017
Capital social ou individuel	157 840	157 840	157 840
Primes d'émission, de fusion, d'apport		943 430	943 430
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		15 784	15 784
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		72 871	72 871
Report à nouveau		349 277	152 767
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		240 859	367 036
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	CAPITAUX PROPRES	1 780 062	1 709 728
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			4
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs))		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		398 777	348 266
Dettes fiscales et sociales		1 002 425	1 016 121
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		320 507	299 840
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
	DETTES	1 721 709	1 664 231
Ecart de conversion passif			
	TOTAL GENERAL	3 501 771	3 373 959

Résultat de l'exercice en centimes

240 859,41

Total du bilan en centimes

3 501 771,06

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>30/09/2018</i>	<i>30/09/2017</i>
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 103 671	6 480	5 110 151	5 100 226
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	5 103 671	6 480	5 110 151	5 100 226
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			27 921	23 858
Autres produits			(241)	4 640
PRODUITS D'EXPLOITATION			5 137 831	5 128 724
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(34)	38
Autres achats et charges externes			1 174 668	1 076 145
Impôts, taxes et versements assimilés			94 646	132 008
Salaires et traitements			2 540 382	2 479 356
Charges sociales			1 092 119	1 051 484
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			59 027	35 579
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			45 147	5 904
Dotations aux provisions				
Autres charges			9 644	3 477
CHARGES D'EXPLOITATION			5 015 600	4 783 992
RESULTAT D'EXPLOITATION			122 231	344 733
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			104 125	97 875
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			486	1 404
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				39
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			104 611	99 318
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change			43	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			43	
RESULTAT FINANCIER			104 568	99 318
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			226 799	444 051

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>30/09/2018</i>	<i>30/09/2017</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		387
Produits exceptionnels sur opérations en capital	200 749	6 500
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	200 749	6 887
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	165 098	3 924
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	165 098	3 949
RESULTAT EXCEPTIONNEL	35 651	2 938
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	21 590	79 953
TOTAL DES PRODUITS	5 443 191	5 234 930
TOTAL DES CHARGES	5 202 331	4 867 894
BENEFICE OU PERTE	240 859	367 036

ANNEXE

aux comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018, caractérisés par les données suivantes :

- Total du Bilan	3 501 771 €
- Total du compte de résultat	5 443 191 €
- Résultat de l'exercice - Bénéfice	240 859 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 8 janvier 2019.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société.

NOTES RELATIVES AU POSTE DU BILAN

NOTES SUR L'ACTIF ET LE PASSIF

Note n°2	Tableau des immobilisations
Note n°3	Tableau des amortissements
Note n°4	Tableau des provisions et dépréciations
Note n°5	État des créances et des dettes
Note n°6	Tableau de variation des capitaux et Réserves

AUTRES INFORMATIONS

Note n°7	Charges à payer
Note n°8	Produits à recevoir
Note n°9	Charges et produits constatés d'avance

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Note n°10 Charges et produits exceptionnels

AUTRES INFORMATIONS

Note n°11 Tableau des filiales et participations

Note n°12 Effectif moyen

Note n°13 Résultats des cinq derniers exercices

Note n°14 Composition du capital social

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables.

2- PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est à dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire ou dégressif sur la valeur d'acquisition des biens.

Cette méthode a été jugée opportune sans qu'il soit nécessaire de retenir une valeur de cession.

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis.

- Agencements – Installations	L	5,8,10 ans
- Matériel de transport	L	3 et 5 ans
- Mobilier	L	10 ans
- Matériel de bureau et informatique	L	1,5 ou 10 ans
	ou	1,4,5 ans
- Logiciels	L	1 an

b) Créances

Les Créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

c) Dettes provisionnées pour congés à payer :

La provision pour congés à payer et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les autres dettes de personnel.

d) Provision pour départ en retraite

Aucune provision concernant ces engagements de retraite n'est constatée dans les comptes au 30/09/2019.

La valorisation actuarielle des engagements de retraite au 30/09/2019, pour l'ensemble des salariés, s'élève à 252.831 €.



Note n°2

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	338 748		7 477
Terrains			
	<i>Dont composants</i>		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agencements, aménagements			
Install. techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements, aménagements	160 888		7 919
Matériel de transport	24 190		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	175 307		20 197
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	360 385		28 116
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	316 770		32 125
Autres titres immobilisés	1 839		
Prêts et autres immobilisations financières	9 897		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	328 506		32 125
TOTAL GENERAL	1 027 639		67 718

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		165 220	181 005	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techni., matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers			168 808	
Matériel de transport			24 190	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		33 718	161 786	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		33 718	354 783	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			348 895	
Autres titres immobilisés			1 839	
Prêts et autres immobilisations financières			9 897	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			360 631	
TOTAL GENERAL		198 938	896 420	

Note n°3

AMORTISSEMENTS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	65 888	15 944	220	81 612
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencemnts, aménagmnts				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers	97 114	8 430		105 544
Matériel de transport	4 804	6 048		10 852
Matériel de bureau et informatique, mobilier	133 933	28 606	34 369	128 170
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	235 851	43 083	34 369	244 566
TOTAL GENERAL	301 739	59 027	34 589	326 178

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau.							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

CADRE A	Détermination montant écarts		Utilisation marge supplémentaire amortissements			Montant de la prov.spéciale fin d'exercice
	Augm. montant brut immo.	Augm. montant amortissements	Montant suppl. amortissements	Fraction résid. éléments cédés	Montant cumulé à la fin d'exercice	
Concessions, brevets						
Fonds commercial						
Terrains						
Constructions						
Inst.,mat.,outillag.ind.						
Aut. immo.corporelles						
Immo. en cours						
Participations						
Aut. titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31/12/1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice
- 2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice
- 3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice

-	
=	

Note n°4

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	30 844	43 880 1 267	6 670	68 054 1 267
DEPRECIATIONS	30 844	45 147	6 670	69 322
TOTAL GENERAL	30 844	45 147	6 670	69 322
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		45 147	6 670	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Note n°5

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations	32 125	32 125	
Prêts			
Autres immobilisations financières	9 897	9 897	
Clients douteux ou litigieux	0	0	
Autres créances clients	1 665 102	1 665 102	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 029	2 029	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 575	2 575	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	194 800	194 800	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	81 581	81 581	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 468	1 468	
Charges constatées d'avance	32 215	32 215	
TOTAL GENERAL	2 021 792	2 021 792	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an,-5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	398 777	398 777		
Personnel et comptes rattachés	269 316	269 316		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	345 218	345 218		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	366 705	366 705		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	21 186	21 186		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	95 289	95 289		
Autres dettes	225 218	225 218		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 721 709	1 721 709		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Note n°6

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>Situation à l'ouverture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		1 709 728
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		1 709 728
<i>Variations en cours d'exercice</i>		
	<i>En moins</i>	<i>En plus</i>
Autres variations	126 177	196 510
	SOLDE	70 333
<i>Situation à la clôture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant répartition		1 780 061

DETAIL DES CHARGES A PAYER

30/09/2018

CHARGES A PAYER	771 256,68
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	337 549,92
408100 FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	337 549,92
DETTES FISCALES ET SOCIALES	418 706,76
428200 CONGES A PAYER	108 907,23
428600 AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	157 954,20
438100 ORG.SOCIAUX /SAL. A VERSER	238,28
438600 ORG.SOC. CHARGES A PAYER	130 421,05
448600 ETAT AUTRES CH. A PAYER	21 186,00
AUTRES DETTES	15 000,00
468600 DIVERS CHARGES A PAYER	15 000,00
TOTAL DES CHARGES A PAYER	771 256,68

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

30/09/2018

PRODUITS A RECEVOIR	260 701,71
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	258 126,41
418100 CLIENTS FACT. A ETABLIR	258 126,41
AUTRES CREANCES	2 575,30
438790 IJSS A RECEVOIR	2 575,30
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	260 701,71

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

30/09/2018

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	32 214,59
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	32 214,59
486000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	32 214,59
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	32 214,59

Note n°10

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
Autres charges exceptionnelles de gestion		671800
Vente Clientèle EGE	165 000	675100
Mise au rebus Vidéo	98	675200
TOTAL	165 098	

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
Vente clientèle EGE	200 000	775100
Régule amortissements antérieurs	749	775200
TOTAL	200 749	

Note n°11

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Dénomination Siège Social</i>	<i>Capital Capitaux Propres</i>	<i>Q.P. Détenue Divid. encaiss.</i>	<i>Val. brute Titres Val. nette Titres</i>	<i>Prêts, avances Cautions</i>	<i>Chiffre d'affaires Résultat</i>
FILIALES (plus de 50%)					
CABINET JEGARD PARIS 5 RUE DU HAVRE 75008 PARIS	148 898 1 230 494	99,99 % 104 125	316 770 316 770		1 835 545 51 191
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

Note n°12

EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition de l'entreprise</i>
Cadres	23	
Agents de maîtrise, techniciens	26	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	49	

Note n°13

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>30/09/2018 12</i>	<i>30/09/2017 12</i>	<i>30/09/2016 12</i>	<i>30/09/2015 12</i>	<i>30/09/2014 12</i>
<i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i>					
Capital social	157 840	157 840	157 840	156 040	153 880
Nombre d'actions - ordinaires	7 892	7 892	7 892	7 802	7 694
Nombre maximum d'actions à créer					
<i>OPERATIONS ET RESULTATS</i>					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 110 151	5 100 226	5 101 767	4 577 309	4 358 502
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	359 954	470 643	394 161	333 281	348 030
Impôts sur les bénéficiaires	21 590	79 953	91 584	65 979	79 208
Dot. Amortissements et provisions	97 505	23 654	22 422	53 241	31 618
Résultat net	240 859	367 036	280 155	214 061	237 205
Résultat distribué	169 842	170 526	170 526	181 026	166 962
<i>RESULTAT PAR ACTION</i>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	43	50	38	34	35
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	31	47	36	27	31
Dividende attribué	22	22	22	23	22
<i>PERSONNEL</i>					
Effectif moyen des salariés		47	47	45	44
Masse salariale	2 540 382	2 479 356	2 365 004	2 134 160	2 073 715
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 092 119	1 051 484	1 022 550	914 368	875 270

Note n°14

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la clôture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	7 892			20,00

LÉO JEGARD ET ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable
Et de Commissariat aux Comptes
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 157.840 €
5, Rue du Havre
75008 - PARIS

B 702 042 508 R.C.S. PARIS

RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS EXERCICE CLOS LE 30/09/2018

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 240.859,41 € de la manière suivante :

- Bénéfice net de l'exercice :	240.859,41 €
- À porter en réserve légale pour : (afin de porter son montant à un montant étant égal à 1/10 du capital social)	0,00 €
- À porter au report à nouveau :	70.333,41€
De sorte que le résultat distribuable soit de	<hr/> 170.526,00 €

Qui sera réparti de la façon suivante :

6905 actions x 18 € =	124.290 €
949 actions x 48 € =	45.552 €
	<hr/> 169.842 €

Ce dividende sera payable au siège de la société à l'issue de l'Assemblée.

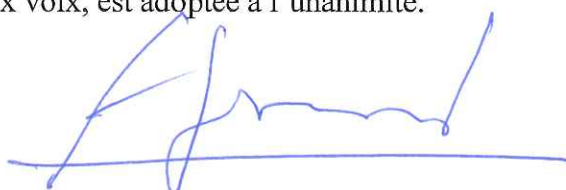
Ce dividende est éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3, 2° du Code Général des Impôts.

En conséquence, le compte de report à nouveau sera porté de 349.277,07 € à 420.294,48 €.

L'Assemblée Générale prend acte des dividendes versés au titre des trois derniers exercices.

Exercice clos le 30/09/2015 =	170.526 €
Exercice clos le 30/09/2016 =	170.526 €
Exercice clos le 30/09/2017 =	170.526 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



LÉO JEGARD ET ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable
Et de Commissariat aux Comptes
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 157.840 €
5, Rue du Havre
75008 - PARIS

B 702 042 508 R.C.S. PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.



ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Celles-ci n'appellent pas de remarques particulières sinon l'évolution de la réglementation et de l'environnement professionnel.

ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al. 1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Exercice 2017/2018

Date échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
30/09/2018	61.227,44 €	Néant	Néant	Néant

Exercice 2016/2017

Date échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
30/09/2017	66.640,73 €	Néant	Néant	Néant

EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 5.110.150,98 € contre l'an dernier 5.100.225,81 €.

Au cours de l'exercice les investissements se sont élevés à 28.116 €. Ils ont principalement consisté en investissements liés au système informatique et la rénovation de fenêtres.

Le résultat final s'est élevé à 240.859,41 € après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions de 104.174 € et dotation au titre de l'impôt sur les sociétés de 21.590 €.

Depuis le début de l'exercice, l'évolution de la Société a été normale.

Ceci étant dit, il n'y a pas eu d'événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes. Il n'y a pas d'activité en matière de recherche et développement.

Le ratio de trésorerie :
$$\frac{\text{Réalizable} + \text{Disponibilité}}{\text{Dettes à court terme}} = 1,41 \text{ en 2018 et } 1,32 \text{ en 2017}$$

Au présent rapport est joint le tableau prévu à l'article R. 225-102 du Code de Commerce faisant apparaître les résultats de la société au cours des 5 derniers exercices.

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation retenues.

Il n'y a pas eu de prise de participation au cours de l'exercice de Société ayant son siège social en France.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 240.859,41 € de la manière suivante :

- Bénéfice net de l'exercice :	240.859,41 €
- À porter en réserve légale pour : (le montant étant égal à 1/10 du capital social)	0,00 €
- À porter au report à nouveau :	70.333,41 €
De sorte que le résultat distribuable soit	<hr/> 170.526,00 €

Sera réparti de la façon suivante :

6943 actions x 18 € =	124.974 €
949 actions x 48 € =	45.552 €
	<hr/> 170.526 €

Ce dividende sera payable au siège de la société à l'issue de l'Assemblée.

Ce dividende est éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3, 2° du Code Général des Impôts.

En conséquence, le compte de report à nouveau sera porté de 349.277,07 € à 419.610,48 €.

Nous vous prions de bien vouloir approuver ces affectations et répartitions.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois précédents exercices.

Exercice clos le 30/09/2015 =	170.526 €
Exercice clos le 30/09/2016 =	170.526 €
Exercice clos le 30/09/2017 =	170.526 €

DÉPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Le Commissaire aux Comptes va vous donner lecture de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

François JEGARD



LEO JEGARD ET ASSOCIES

Société par actions simplifiée

5, rue du Havre 75008 PARIS

RCS 702 042 508 B PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2018

A l'Assemblée générale des Actionnaires de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LEO JEGARD ET ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Nogent sur Marne, le 8 janvier 2019

Jean-Paul MAGNIN
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris

